

**ASSEMBLEE GENERALE**  
**des délégués des Associations de Céciliennes**  
**de Fribourg et de la Broye vaudoise**

SAMEDI 6 JUIN 2009 à 8h45

Café du Reposeur URSY

**ORDRE DU JOUR**

1. Accueil, contrôle des présences et nomination des scrutateurs
2. P.V. de l'assemblée du 7 juin 2008 à Sorens
3. Rapport du président
4. Rapport des commissions et groupes de travail.
5. Présentation des comptes / Rapport des vérificateurs / adoption
6. Présentation du budget et adoption
7. Nomination des vérificateurs / Présentation d'un suppléant par l'Association St Maire
8. Renouvellement du comité ( on attend un représentant de la Gruyère)
9. Modifications des statuts
10. Discussion sur le principe concernant un correspondant de presse.
11. Fête de la Fédération en 2011
12. Divers

\* \* \* \* \*

**1. Contrôle des présences et nomination des scrutateurs**

Salutations aux invités :

Merci au chœur de Ursy pour l'organisation logistique et pour son accueil.

Excusés : Marc Donzé, vicaire épiscopal

Jean-Jacques Martin, vicaire épiscopal et membre de la Comm. Mus + liturgie

Marlène Remy , prés. de Romont

Philippe Guisolan prés de St Udalrich

L'Abbé Passera, représentant du Vicariat.

Bernard Maillerd, membre de Mus + Litur.

Scrutateurs : Anne Ducarroz et Denis Romanens

Appel des associations (Jean-Michel Monney) :

- |                                   |                                 |
|-----------------------------------|---------------------------------|
| 1. Association d'Estavayer-le-Lac | nombre de délégués présents : 3 |
| 2. Association de Romont          | nombre de délégués présents : 2 |
| 3. Association de la Part - Dieu  | nombre de délégués présents : 5 |
| 4. Association St Henri           | nombre de délégués présents : 5 |
| 5. Association St Maire           | nombre de délégués présents : 3 |
| 6. Association N - D des Marches  | nombre de délégués présents : 2 |
| 7. Association Vallée de la Broye | nombre de délégués présents : 3 |
| 8. Association Haute Broye        | nombre de délégués présents : 2 |
| 9. Association St Udalrich        | nombre de délégués présents : 2 |
| 10. Association St Protais        | nombre de délégués présents : 3 |
| 11. Association N - D de l'Evi    | nombre de délégués présents : 2 |
| 12. Association de Fribourg       | nombre de délégués présents : 0 |
| 13. Association Ste Croix         | nombre de délégués présents : 3 |

Nombre d'associations valablement représentées : 7

Nombre de délégués présents : 35

Majorité des associations : 4

Majorité des délégués : 18

Rappel : selon l'art : des statuts, les décisions ordinaires se prennent à la majorité absolue des délégués. Les décisions spéciales se prennent à la majorité des associations par appel nominal.

Proposition de l'O.J. : ok, accepté

## 2. P.V. de l'assemblée du 7 juin 2008 à Sorens

N'est pas lu, mais est à disposition sur les tables.

Question à propos des statuts, que semble-t-il les délégués n'ont pas. À envoyer à chaque président (Hubert).

Le PV est approuvé par acclamation avec remerciements à Jean-Michel Monney.

## 3. Rapport du président

Le comité a tenu 5 séances durant l'année.

Traitement des thèmes suivants :

- Le site internet : Ceci reste pour nous une véritable préoccupation. Heureusement, grâce à Erwin, les choses avancent. Erwin nous en donnera un aperçu dans le prochain point
- La formation : je vous en dirai plus lors du rapport des commissions et groupes de travail
- la Fête FFC reste aussi une véritable préoccupation et nous aurons l'occasion d'en parler au pt 11
- Relations et projets communs avec la FFC : on s'aperçoit que , côté FFC, on a quelque peine d'avancer. Il manque des forces et un certain esprit d'initiative.
- Nous avons aussi traité de deux autres questions : un carnet de chanteur. Comme il s'agit de points qui viennent d'apparaître, nous ouvrirons une discussion sur ces objets dans les " Divers "

Rencontre des présidents d'associations : comme les deux années précédentes, les présidents se sont rencontrés le 7 février. Au programme : SUISA / Soirées de formation / Formation des chanteurs et subventions FFC / Le nouveau site internet. Ces rencontres sont très profitables, ne serait-ce que du fait qu'elles donnent à tout le monde l'occasion d'exprimer ses soucis, ses craintes, ses satisfactions.

Lors de cette réunion, nous avons pu établir un calendrier des prochaines fêtes de Céciliennes. A ce sujet, le président rappelle qu'il est important d'intégrer les chœurs d'enfants à ces fêtes.

Message personnel du président :

De par le fait que nos chœurs drainent des personnes de tous âges, de toutes provenances, il serait important que dans chaque chœur on relève le rôle social que jouent les chœurs dans l'entité paroisse ou commune.

On a lu il y a peu, dans la presse que le paysage choral fribourgeois avait quelque peu changé. Il se forme en effet quantités de petits chœurs, de petites formations. Au point de vue choral, rien à redire. Toutefois (et c'est mon opinion personnelle)

- 1er point : l'aspect social se perd quelque peu
- 2ème point : j'ai quand même un peu l'impression que (cas des jeunes mis un peu à part) c'est dans nos chorales que viennent d'abord les chanteurs et nous entreprenons leur première formation. Puis ceux-ci quittent nos chœurs pour des chœurs plus ambitieux et nous les perdons.

Certains chefs ont trop tendance à comparer les chœurs et les fanfares et pourtant, je trouve entre eux deux différences fondamentales

1. Le chanteur commence par chanter avec sa voix, avec ses convictions, avec son cœur. Ce n'est qu'après et seulement si ça l'intéresse vraiment qu'il apprend les notes et la théorie musicale. Le musicien commence par faire des notes et de la théorie musicale et ce n'est qu'ensuite qu'on lui apprend à faire de la musique avec tout ça. La différence est de taille. Pierre Kaelin estimait même que les chanteurs n'ont pas forcément besoin d'avoir de très bonnes bases de solfège et de théorie musicale.
2. Le chanteur qui quitte nos chœurs pour des chœurs plus ambitieux nous quitte définitivement et c'est ainsi que nous perdons nos meilleurs chanteurs. Lorsqu'un musicien entre dans un ensemble

instrumental plus ambitieux, il continue à jouer à la fanfare du village car il a conscience du service qu'il peut y rendre.

Il s'agit bien sûr là d'une réflexion toute personnelle. Je tenais cependant à vous en faire part. Prendre conscience de ce phénomène pourrait nous aider à trouver des solutions au dépeuplement de nos chœurs. En attendant, merci à vous tous et toutes pour tout ce que vous faites pour vos chorales. Il est important de leur montrer qu'on est là pour les aider et les soutenir.

#### **4. Rapport des commissions et groupe Internet**

##### **A. Commission Musique et Liturgie : Francis Volery**

Bons échanges entre les membres, bonne ambiance de travail.

Analyse de messes, en faisant attention d'avoir un certain éventail, en n'oubliant pas les compositeurs fribourgeois et romands. Les partitions retenues figurent sur le site [www.chant.ch](http://www.chant.ch) sous « céciliennes »  
Répertoire de temps liturgiques particuliers : Ascension, Pentecôte, Toussaint. Aussi sur le site.

La ComMus va se pencher sur Noël et l'Avent.

Réflexions sur les fêtes de Céciliennes et sur la grande fête de la FFC.

On se penche aussi sur des propositions de contrats paroisses-chorale ou chefs de chœurs, sur une « charte » d'organisation des fêtes de Céciliennes.

On souhaiterait petit à petit renouveler la ComMus. Avis aux jeunes chefs de chœurs.

##### **B. Groupe internet : Erwin Nussbaumer**

Erwin fait une démonstration du site en ligne et en direct.

Les partitions mentionnées plus haut sont en ligne.

Il y a beaucoup d'autres choses sur le site, notamment sous « documentation ». Y figurent également les statuts du GACFB.

L'« agenda » fonctionne bien et est très utile. Chaque chœur peut y annoncer ses manifestations.

Les fiches signalétiques : il y a eu des problèmes techniques, mais c'est en phase de réalisation. Un courrier sera envoyé aux chorales pour mettre à jour les fiches signalétiques.

Il est important que chaque chorale fournisse une adresse e-mail afin que nous puissions donner immédiatement des informations à chaque chorale. Un papier est distribué à cet effet, destiné aux chorales qui n'ont pas encore donné d'adresse e-mail.

##### **C. Groupe Formation : Hubert Carrel**

Il y a eu 2 soirées d'information « Musique et liturgie dans la célébration eucharistique »

- le lundi 10 novembre à La Tour-de-Trême suivi par une trentaine de personnes des 3 associations de la Gruyère,
- le lundi 24 novembre à Romont suivi par une trentaine de personnes des Associations de Romont et de St Henri

Ces soirées sont riches en discussion et très intéressantes. D'autres soirées auront lieu pour les associations qui n'ont pas encore eu cette information.

Rappelons qu'un des buts de ces soirées est que le même discours passe partout.

Le GACFB a utilisé un montant de 1572.- pour la formation, dont 1432.- en faveur de l'association de Romont qui a organisé un cours de chant grégorien. Rappelons que chaque association peut mettre sur pied de telles formations. Le GACFB peut subventionner. Il est toutefois important que ces formations soient ouvertes aux personnes d'autres associations qui désireraient y participer. Donc s'y prendre à l'avance afin que nous puissions faire paraître l'offre sur le site, voire l'envoyer par mail à tous les chœurs. L'AFCC pourrait également la diffuser à ses membres, les chefs de chœur.

Rappel pour les demandes de subventions à la Fédération (FFC) : s'y prendre suffisamment tôt !

#### **5. Présentation des comptes / Rapport des vérificateurs / adoption**

Hubert Carrel, caissier ad intérim, présente les comptes 2008-2009. Ceux-ci font apparaître des charges pour CHF 6257.- et des produits pour Fr. 9471.60. Bénéfice de CHF 3214.15 Au bilan, une fortune de CHF 4116.61, à laquelle il faudrait encore ajouter CHF 1200.- de cotisations en retard.

Quelques explications sur les comptes :

Le bénéfice provient du versement d'un montant de CHF 5265.- venant de la FFC. Montant qui devrait être le plus possible utilisé pour tout ce qui touche à la formation.

Des cotisations arriérées ont été encaissées, mais de nouveaux arriérés pour un total de 1200.- restent en suspens. Toutes les factures tant arriérées qu'actuelles ont été payées.

Rapport de M. Marius Tena et de Mme Jacqueline Rey, vérificateurs.

Les comptes sont approuvés à main levée, avec remerciements au caissier.

Sur proposition du comité, l'année comptable ira d'une assemblée à l'autre, proposition également faite par les vérificateurs.

## 6. Présentation du budget et adoption

Hubert Carrel présente un budget équilibré, avec un bénéfice de CHF 3606.-

Les frais inhérents au Groupe Internet vont représenter dorénavant un montant plus faible dû au fait que c'est la FFC qui prend en charge toutes les dépenses qui ne sont pas propres au GACFB

Le caissier lance aussi un appel afin que nous puissions être à jour dès l'an prochain avec les cotisations.

Approbation à main levée.

## 7. Nomination des vérificateurs / Présentation d'un suppléant par l'Association St Maire

Pour les comptes de l'année 2009 - 2010, Jacqueline Rey a terminé son mandat. Marius Tena et Marie-Noëlle Mooser sont les vérificateurs. Un suppléant proposé par l'association St Henri. François Bovet est nommé suppléant.

## 8. Renouvellement du comité

Les membres en place acceptent de poursuivre.

Il s'agit de :

- L'Abbé Passera, délégué du Vicariat.
- Hubert Carrel à la présidence et représentant de la Sarine. + subsidiairement caissier et responsable du secrétariat extérieur
- Francis Volery représentant de la Broye et président de la Commission Musique + Liturgie.
- Jean-Michel Monney, représentant de la Glâne et secrétaire des PV.
- Jean-Marc Monney, représentant de la Veveyse
- Erwin Nussbaumer, représentant de la ville et responsable Internet

### Y a-t-il un délégué pour la Gruyère ? Toujours personne !

Proposition pour un caissier ? Madeleine Tevon-Ruffieux est d'accord de prendre cette tâche et est élue par acclamation en tant que caissière et en tant que membre du comité. Elle représentera la Gruyère puisque, quoique habitant la Broye, elle a une sensibilité gruérienne (dixit les présidents gruériens)

## 9. Révision des statuts

Malgré le travail méticuleux que nous avons fait autour de ces statuts, divers points manquent, entre autres :

- L'année comptable
- L'instauration de l'assemblée des présidents et des directeurs musicaux

Dans le message, voici les propositions que nous faisons :

### Art. 12 Tâches du comité

a) à i) existants + pt.j à rajouter :

*j) Il réunit au moins une fois par an les présidents des diverses associations ainsi que les directeurs musicaux.*

La discussion est ouverte. Pas d'opposition, on trouve que c'est une bonne idée.

L'article est voté. Résultat : oui à l'unanimité.

### Art. 18 Finances

Les revenus du GACFB proviennent ...

La durée d'une période comptable est d'une année *et s'étend d'une assemblée à l'autre*

Une courte discussion est ouverte.

L'ajout proposé est voté. Résultat : oui à l'unanimité

## 10. Discussion sur le principe d'un correspondant de presse

On a quelques problèmes d'audience notamment dans LA LIBERTÉ. On propose de s'adjoindre les services d'un correspondant de presse pour la FFC.

Discussion : comment font les fanfares pour avoir une telle audience dans LA LIBERTÉ ? Pourquoi ne pas demander à un journaliste de venir assister à notre assemblée ? LA LIBERTÉ s'intéresse quand il y a un événement important, comme une création.

Proposition de Bernard Maillard : intervenir auprès de la FFC pour lui demander qu'elle prenne un attaché de presse. Proposition accepté par acclamation.

## 11. Fête de la FFC

Elle doit avoir lieu comme annoncé en assemblée FFC au mois de février, le week-end de la Fête-Dieu 2011. Un groupe de chœurs de l'association de Romont (on ne sait pas précisément de quelles chorales il s'agit) étudie la faisabilité et rendra sa réponse vers le 10 juin.

Discussion : Hubert Carrel et Francis Volery présentent quelques idées, notamment le principe qu'il ne faudrait pas faire une méga-fête avec cantine sur le modèle des fêtes de la défunte « cantonale », mais plutôt renouveler en proposant des événements plus ciblés, ouverts à tous chanteurs ou toute chorale. La FFC est en panne pour cause de manque d'un président d'organisation. Mais on ne peut pas trouver un président si on n'a pas un programme.

Suite à notre lettre (dont les associations de Céciliennes ont reçu copie), le comité a décidé :

- 1) de faire un tableau complets de toutes les propositions faites.
- 2) de réunir, le 17 juin 2009 le comité et la commission de musique de la FFC + éventuellement les commissions de musique de toutes les associations pour discuter ensemble d'une solution, avec ou sans un président d'organisation

Qui est convoqué pour le 17 juin ? On ne le sait pas encore. Hubert va relancer le président pour faire avancer les choses.

## 12. Divers :

- Les distinction : état de la situation dans les Associations. On ne peut plus obtenir des médailles à l'effigie de Sainte Cécile (matrice cassée). Il faudrait aussi étudier la faisabilité d'une médaille avec une partie commune et une spécifique à chaque association. Ou tout simplement une médaille commune pour toutes les associations. Hubert ira demander des offres à Huguenin.
- Date de notre assemblée annuelle : le premier samedi de juin ne semble pas idéal. Proposition : deuxième samedi de mars. Pour 2010 : le samedi 13 mars à Montet Broye.
- Le carnet de chanteur, sur le modèle des fanfares. Est-ce bien utile ? Avantages / inconvénients ? On en reparlera...

**La séance est levée à 11h25**

Ursy, le 7 juin 2009

Jean-Michel Monney